

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Ecole maternelle l'Aiguille -  
Trèbes (Aude)**

**Note de Première Phase (NPP)**

N° 0110650X\_RNPP



## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

### **Ecole maternelle l'Aiguille - Trèbes (Aude)**

### **Note de Première Phase (NPP)**

N° 0110650X\_RNPP



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	G. BRIARD	Ingénieur chargé d'affaires sites et sols pollués
<b>Vérificateur</b>	M. BRIZIO	Responsable de bureau HSE
<b>Approbateur</b>	N. PLANEL	Responsable d'activité sites et sols pollués

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service). Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement**

**L'école maternelle de l'Aiguille** (ETS n°0110650X) est située Chemin de Lalande à TREBES (11) à environ 300 m au sud du centre-ville de TREBES. Le quartier comporte des habitations individuelles et collectives ainsi que la piscine municipale au nord-ouest de l'école. Cet établissement accueille 71 enfants de 2 à 6 ans.

L'école maternelle de l'Aiguille, propriété de la mairie de TREBES, s'étend sur une surface d'environ 3 000 m<sup>2</sup> qui comprend :

- Un unique bâtiment avec un étage. L'enseignement se fait au rez-de-chaussée. Le premier étage, non fréquenté par des enfants, correspond au logement de fonction de la directrice de l'école. Un vide sanitaire ventilé naturellement est présent sous la majeure partie du bâtiment à l'exception de la salle de lecture.
- Des espaces extérieurs constitués :
  - o d'une cour de récréation recouverte d'un enrobé bitumineux en bon état ;
  - o d'une aire de jeux découverte enherbée en bordure sud de l'école ;
  - o d'une aire privative close appartenant au logement de fonction, pour partie en enrobé et pour partie en espace enherbé, à laquelle les enfants de l'ETS n'ont pas accès.

Il faut noter l'absence de jardin pédagogique sur le site et l'absence de jardin potager pour le logement de fonction le jour de notre visite.

Au total 71 enfants, 6 personnels scolaires et un logement de fonction ont été recensés dans l'ETS. Cet établissement ne comporte pas d'internat (présence uniquement d'une salle de sieste).

Au cours de la visite il a été constaté la présence d'un vide sanitaire, non accessible, au droit du bâtiment. Les revêtements des pièces du bâtiment en linoléum ainsi que l'enrobé de la cour sont en bon état. Aucun indice d'une pollution n'a été mis en évidence lors de la visite de l'école maternelle l'Aiguille.

### **Résultats des études historiques et documentaires**

C'est la superposition supposée de cette école maternelle avec un site recensé dans la base de données BASIAS (n° LRO1102162), ayant exercé des activités de menuiserie avec imprégnation de bois, qui a motivé son inclusion dans la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique et documentaire n'a pas permis d'obtenir d'informations complémentaires concernant la localisation du site BASIAS n° LRO1102162, ainsi que sa période d'activité. La date de construction de l'école maternelle est également incertaine. Au regard de ces incertitudes importantes, il ne peut être exclu que le site BASIAS n°LRO1102162, ayant exercé une activité de menuiserie avec imprégnation de bois, se situe au droit ou à proximité de l'ETS. Dans une démarche conservatrice il sera donc considéré que ce site BASIAS est susceptible d'avoir été superposé à l'ETS.

Un autre site BASIAS (n° LRO1101026), ayant exercé une activité de carrosserie-peinture, a été recensé à environ 200 m au sud-ouest de l'ETS. Aucune autre ancienne activité industrielle n'a été identifiée dans le proche environnement de l'ETS.

### **Résultats des études géologiques et hydrogéologiques**

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique ne permet pas de déterminer avec précision la profondeur de la nappe d'eau souterraine. Néanmoins étant donné la proximité de l'Aude, nous estimons la position de cette nappe à faible profondeur (moins de 5 m). Le sens d'écoulement des eaux souterraines est orienté vers l'est-nord-est. Néanmoins, une inversion de ce sens d'écoulement en période de hautes eaux, n'est pas à exclure.

Le site BASIAS (n° LRO1101026) abritant une activité de carrosserie-peinture est donc situé en amont hydraulique de l'ETS. Néanmoins étant donné que celui-ci se trouve à plus de 200 m de l'école maternelle, il ne sera pas considéré comme pouvant influencer la qualité des milieux au droit de l'ETS.

### **Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire**

S'agissant d'une école maternelle, avec logement de fonction, trois scénarii d'exposition sont à considérer. Au regard des éléments obtenus lors de ce diagnostic, ces trois scénarios ont été retenus :

- l'inhalation de l'air dans le bâtiment, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

La superposition potentielle du site BASIAS n° LRO1102162 avec l'ETS ne permet pas de conclure à l'absence d'influence de ce site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'école maternelle via un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines.

- l'ingestion de sols par les enfants :

La superposition potentielle du site BASIAS n° LRO1102162 avec l'ETS, ne permet pas de conclure à l'absence d'influence de ce site BASIAS sur la qualité des sols accessibles aux élèves de l'école maternelle ou à des enfants de moins de 6 ans susceptibles de résider dans le logement de fonction.

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

En raison de la superposition potentielle du site BASIAS n°LRO1102162 avec l'ETS, il est possible que les réseaux d'eau potable traversent l'emprise de ce site BASIAS. La possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations est donc retenue.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence du site BASIAS sur la qualité des sols superficiels, de l'eau du robinet et de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'établissement, nous proposons que l'école maternelle de l'Aiguille (ETS n°0110650X)  **fasse l'objet d'une campagne de diagnostics sur les milieux pertinents (phase 2)** à l'issue de la phase 1.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de phase 2.

Le programme d'investigations de phase 2 concerne l'air du sol, l'air du vide sanitaire, les sols superficiels et l'eau du robinet.

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**